

Présidence de M. Valéry Beaud, président

Membres absents excusés : Mme Alix Aubert ; M. Louis Dana ; M. Nicola Di Giulio ; M. Philippe Ducommun ; Mme Alice Genoud ; Mme Claude-Nicole Grin ; M. André Mach ; Mme Esperanza Pascuas Zabala ; M. Jacques Pernet ; M. Vincent Rossi ; M. Yvan Salzman ; Mme Diane Wild

Membres absents non excusés : M. Xavier de Haller.

Membres présents	87
Membres absents excusés	12
Membres absents non excusés	1
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 18 h 00 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Le président

Annonce le décès du père du Secrétaire du Conseil communal. Il demande un instant de silence.

Le président

Annonce le décès de Madame Martine Fiora-Guttman, ancienne présidente du Conseil. Il demande un instant de silence.

Le président

Annonce le décès de Monsieur Patrick Baumann, président des JOJ 2020 de Lausanne. Il demande un instant de silence.

Le président

Annonce le décès de la mère de Madame la Conseillère Sandrine Schlienger. Il demande un instant de silence.

Le président

Donne lecture de la lettre de démission de la Commission permanente des finances de Mme Sara Gnoni (Les Verts) avec effet au 31.12.2018 (courrier du 3 novembre 2018).

Le président

Informe l'assemblée de l'absence durant toute la séance de monsieur le Syndic Grégoire Junod en charge de Culture et Développement urbain.

Le président

Salue la présence d'étudiants en sciences politiques de l'UNIL.

Pétition
Dépôt

de M. Denis Bochatay et consorts (env. 200 signatures) « *Pour une rue Couchirard conviviale* ».

Cette pétition est transmise à la Commission permanente des pétitions.

Lettre

de la Municipalité (du 11 octobre) demandant le traitement prioritaire pour le 06.11.2018 pour les points :

- R 20a – **Préavis N° 2018/27** : – « *Etablissement primaire et secondaire de Béthusy : construction de 12 classes sur le site du collège de Béthusy - Demande de crédit d'étude* »
 - R 20b – **Préavis N° 2018/28** : – « *Etablissement primaire et secondaire du Belvédère : construction de nouveaux locaux scolaires et d'une salle de gymnastique VD2 - Demande de crédit d'étude et d'investissement* »
 - R 22 – **Préavis N° 2018/37** : – « *Locaux de Sévelin 8-14 : aménagement* »
 - R 11 – **Préavis N° 2018/10** : – « *Remplacement des conduites du Pays-d'Enhaut et du Pont-de-Pierre au lieu dit « Pont de Fenil » à St-Légier* »
-

Communication du secrétariat du Conseil

Commission permanente de politique régionale. Organisation du 01.07.2018 au 30.06.2019.

Communications municipales

- 4 octobre 2018 : Retrait du rapport-préavis N° 2017/37 Réponse au postulat de M. Hadrien Buclin et consorts « Pour contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique, la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne doit désinvestir les énergies fossiles »
- 4 octobre 2018 : Réponse à la question n° 23 de Mme Sophie Gigon, « Aménagement de l'avenue du Grey: qu'en est-il et quel est le budget ? »
- 11 octobre 2018 : Question n° 10 de M. Jacques-Etienne Rastorfer, déposée le 13 février 2018, "Un peu de lumière dans le Tunnel !".
- 11 octobre 2018 : Réponse à la résolution de M. Valéry Beaud et consorts, déposée le 10 mai 2016 suite à la réponse à son interpellation "Quelle place du Château en 2018 ?".
- 25 octobre 2018 : Réponse à la question n°26 de Mme Céline Misiego, déposée le 28 août 2018 « Va-t-on enfin pouvoir tester la régularisation de la vente de cannabis ? »
- 29 octobre 2018 : Ouverture d'un compte d'attente de CHF 100'000.- pour préparer le remplacement de l'outil de gestion cartographique des réseaux des Services industriels (SIL)
- 29 octobre 2018 : Ouverture d'un compte d'attente de 250'000 francs pour la rénovation totale de l'immeuble Escaliers du Marché 27, rue Pierre-Viret 5 et de l'établissement public « Le Barbare » à Lausanne.

– 1 novembre 2018 : Village de l'innovation dans le domaine de l'hospitalité au Chalet-à-Gobet – convention de mise à disposition des Parties de la parcelle 15'281, propriété de la Commune de Lausanne.

Le secrétaire

Indique que le préavis 2018/14 est retiré de l'ordre du jour. Il sera remplacé par le préavis 2018/39

Question écrite
Dépôt

de Mme Latha Heiniger (Soc.) : « *Dès janvier 2019, le dispositif antidrogue de Lausanne sera étendu. Quid du renforcement de la prévention dans ce domaine ?* »

Question écrite
Dépôt

de M. Claude Calame (EàG) et consorts : « *Interdiction de la mendicité : quelles conséquences pour Lausanne ?* »

Question écrite
Dépôt

de M. Jacques-Etienne Rastorfer (Soc.) : « *Quelle valorisation du bois des coupes planifiées pour l'hiver prochain ?* »

Motion
Dépôt

de M. Fabrice Moscheni (UDC) : « *Résorption de la dette – mise en œuvre de l'article 1.423 du Recueil d'Organisation Comptable et Financière par la Municipalité* »

Postulat
Dépôt

de M. Ilias Panchard (Les Verts) et consorts : « *Pour une meilleure protection de la jeunesse face à la fumée passive* »

Postulat
Dépôt

de M. Fabrice Moscheni (UDC) et consorts : « *Un arbre lausannois comme dernier repos* »

Postulat
Dépôt

de M. Nicolas Tripet (PLR) et consorts : « *Transformation digitale : la Ville de Lausanne concernée* »

Interpellation
Dépôt

de M. Fabrice Moscheni (UDC) et consorts : « *Eclaircissements sur la situation de la CPCL suite au changement du taux technique* »

Interpellation
Dépôt

de M. Vincent Brayer (Soc.) et consorts : « *Les sculptures en ville de Lausanne incarnent-elles une vision patriarcale de la société ?* »

Interpellation <i>Dépôt</i>	de Mme Sara Gnoni (Les Verts) et consorts : « <i>Sécheresse, quelles mesures d'adaptation à cette nouvelle donne ?</i> »
Interpellation <i>Dépôt</i>	de M. Romain Felli (Soc.) : « <i>Les revenus du gaz comprimés ?</i> »
Interpellation <i>Dépôt</i>	de Mme Anita Messere (UDC) : « <i>Pro Velo Lausanne fait-elle une sortie de piste ?</i> »
Interpellation <i>Dépôt</i>	de M. Benoît Gaillard (Soc.) : « <i>Libéralisation complète du marché de l'électricité : perseverare diabolicum</i> »
Interpellation <i>Dépôt</i>	de M. Vincent Vouillamoz (CPV) : « <i>à qui profite ce gaz ?</i> »
Interpellation <i>Dépôt</i>	de M. Claude Calame (EàG) et consorts : « <i>Logement d'urgence et plan grand froid : Quelles mesures prévues pour l'hiver prochain ?</i> » L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été acceptée à par le Bureau légal du Conseil communal.
Interpellation <i>Dépôt</i>	de M. Vincent Brayer (Soc.) et consorts : « <i>La ville de Lausanne est-elle solidaire avec l'Aquarius ?</i> » L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été acceptée par le Bureau légal du Conseil communal.
Rapport sur préavis 2018/27	Etablissement primaire et secondaire de Béthusy : construction de 12 classes sur le site du collège de Béthusy – demande de crédit d'étude
Rapport sur préavis 2018/28	Etablissement primaire et secondaire de Béthusy : construction de 12 classes sur le site du collège de Béthusy – demande de crédit d'étude
	<u>Rapporteur</u> : M. Alain Hubler (Eàg)
<i>Discussion</i> <i>s/2018/27</i>	M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; Mme Florence Bettschart Narbel (PLR) <u>qui dépose un amendement.</u>
<i>Amendement Mme</i> <i>F.Bettschart</i> <i>(dépôt)</i>	« l'octroi d'un crédit de CHF 1'500'000.- en vue d'une étude destinée à l'élaboration d'un nouveau bâtiment de 13 42 classes et ses annexes sur le dsite de Béthusy. ».

*Discussion
s/2018/27 +
amendement (suite)*

Mme Anne-Françoise Decollogny (Soc.) ; M. Ngoc-Huy Ho (Les Verts) ; Mme Graziella Schaller (CPV) ; M. Alain Hubler (EàG) ; M. Valentin Christe (PLC) ; Mme Florence Bettschart (PLR) ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; Mme Anne-Françoise Decollogny (Soc.) ; M. Claude Calame (EàG) ; M. Vincent Vouillamoz (CPV) ; M. Matthieu Carrel (PLR) ; M. Daniel Dubas (Les Verts) ; Mme Françoise Piron (PLR) ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) qui dépose un amendement ; M. David Payot, directeur d'Enfance, Jeunesse et Quartiers ; Mme Florence Bettschart Narbel (PLR) qui retire son amendement ; Mme Anne-Françoise Decollogny (Soc.)

*Amendement
Gaudard
(dépôt)
Vote s/amendement
Gaudard*

« l'octroi d'un crédit de CHF 1'500'000.- en vue d'une étude destinée à la construction d'un nouveau bâtiment de 5 niveaux permettant la mise à disposition future de 16 classes au total. »

Le Conseil, par 29 oui, 50 non et 5 abstentions, **refuse** l'amendement de M. Guy-Pascal Gaudard.

*Discussion
s/2018/28
Vote s/2018/27*

Mme Florence Bettschart Narbel (PLR) ; Mme Sandra Pernet (CPV) ; M. Ngoc-Huy Ho (Les Verts) ; Mme Anne-Françoise Decollogny (Soc.)

Le Conseil, par une majorité de oui, et 6 ou 7 abstentions, **approuve** les conclusions 1 à 3 de la commission.

Ce faisant le Conseil **décide** :

1. l'octroi d'un crédit de CHF 1'500'000.- en vue d'une étude destinée à l'élaboration d'un nouveau bâtiment de 12 classes et ses annexes sur le site de Béthusy ;
2. de balancer le montant des dépenses du compte d'attente 5800.581.504 sur le crédit mentionné sous chiffre 1 ;
3. de faire figurer sous la rubrique 5800.390 « Imputations internes » du budget de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers, les intérêts relatifs aux dépenses résultant des crédits mentionnés sous chiffre 1.

Vote s/2018/28

Le Conseil, par une majorité de oui, et 5 abstentions, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. l'octroi d'un crédit de CHF 2'850'000.- en vue d'une étude destinée à l'élaboration d'une construction de nouveaux locaux scolaires et d'une salle de gymnastique VD2 sur le site du Belvédère ;
2. de balancer le montant des dépenses du compte d'attente 5800.581.505 sur le crédit mentionné sous chiffre 1 ;
3. l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 1'250'000.- destiné à la mise en place et la location de surfaces provisoires nécessaires pendant la durée du chantier ;

4. d'amortir annuellement le crédit mentionné sous chiffre 3 par la rubrique 5800.331 « Amortissement du patrimoine administratif » du budget de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers ;
5. de faire figurer sous la rubrique 5800.390 « Imputations internes » du budget de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers, les intérêts relatifs aux dépenses résultant des crédits mentionnés sous chiffres 1 et 3.

Rapport s/préavis
N° 2018/37

Locaux de Sévelin 8-14 : aménagement.

Rapportrice : Mme Marlène Voutat (EàG)

Discussion

M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; M. Jacques-Etienne Rastorfer (Soc.) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Ngoc-Huy Ho (Les Verts) ; M. Georges-André Clerc (PLC) ; M. Vincent Vouillamoz (CPV) ; M. Oscar Tosato, directeur de Sport et Cohésion sociale ; Mme Thérèse de Meuron (PLR) ; M. Oscar Tosato, directeur de Sport et Cohésion sociale ; M. Bertrand Picard (PLR) ; M. Oscar Tosato, directeur de Sport et Cohésion sociale ;

Vote s/conclusions

Le Conseil, par une majorité de oui, env. 6 non et env. 6 abstentions, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CH-F 500'000.- destinés à l'aménagement et à l'équipement technique du futur restaurant d'application « Quai 14 », ainsi que pour l'acquisition du mobilier, des machines et du matériel informatique de la surface administrative situés au rez-de-chaussée de l'immeuble Sévelin 8-14 ;
2. d'amortir annuellement, sur une durée de 10 ans, le crédit prévu sous chiffre 1 par le budget du Service du travail, rubrique 3930.331 ;
3. de faire figurer, sous la rubrique 3930.390 du budget du Service du travail, les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit mentionné sous chiffre 1 ;
4. de balancer les dépenses et l'amortissement du crédit d'étude, rubrique 3930.581.361, par prélèvement sur le crédit mentionné sous chiffre 1 ;
5. de porter en amortissement du crédit mentionné, sous chiffre 1, les subventions qui pourraient être accordées.

Rapport s/Préavis
N° 2018/10

Remplacement des conduites du Pays-d'Enhaut et du Pont-de-Pierre au lieu dit "Pont de Fenil" à St-Légier.

Rapporteur : M. Yvan Salzmann (Soc.)
[remplacé à la tribune par : M. Dominique Gigon (Soc.)]

M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Johan Pain (EàG) ; M. Benjamin Rudaz (Les Verts) ; M. Dominique Gigon (Soc.) ; M. Vincent Vouillamoz (CPV) ; M. Philipp Stauber (PLC) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de Sécurité et Economie.

Vote s/conclusions

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 2'200'000.- pour le remplacement des conduites du Pays-d'Enhaut et du Pont-de-Pierre au lieu dit « Pont de Fenil » à St-Légier ;
2. d'amortir annuellement le crédit mentionné sous chiffre 1 en fonction des dépenses réelles dans l'année par la rubrique 2910.331 du budget de la Direction de la sécurité et de l'économie, Service de l'eau ;
3. de prélever un montant équivalent à la charge d'amortissement mentionnée au point 2 sur le fonds de réserve et de renouvellement du Service de l'eau, rubrique 2910.2820.4 ;
4. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser les intérêts y relatifs sur la rubrique 390 du Service de l'eau ;
5. de porter en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1 ci-dessus les éventuelles subventions de l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA) ou de l'attribuer au fonds de réserve et de renouvellement du Service de l'eau, rubrique 2910.2820.4 si le crédit est déjà amorti.

Rapport s/Rapport-préavis N° 2017/32

Réponse au postulat de MM. Jacques Pernet et Matthieu Carrel
« Lausanne, ville jeune, ville d'art et d'études, où il fait bon vivre et où la musique 'live' est la bienvenue »

Rapportrice : Mme Sandrine Schlienger (UDC)

Discussion

M. Matthieu Carrel (PLR) ; Mme Anne Berguerand (Les Verts) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Benoît Gaillard (Soc.).

Vote s/conclusion

Le Conseil, par XX oui, YY non et ZZ abstentions, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de MM. Jacques Pernet et Matthieu Carrel « Lausanne, ville jeune, ville d'art et d'études, où il fait bon vivre et où la musique "live" est la bienvenue ».

Postulat

de M. M. Alix-Olivier Briod (PLR) et consorts : «Lutte contre le travail au noir dans l'intérêt des employés, des employeurs et de la ville de Lausanne »

Première partie de la 6^{ème} séance du mardi 6 novembre 2018

Discussion préalable	<p>M. Alix-Olivier Briod (PLR) <u>qui demande le renvoi à la municipalité</u> ; M. Valentin Christe (PLC) <u>qui demande le renvoi en commission</u>.</p> <p>La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.</p> <p align="center">_____</p>
Postulat	<p>de M. Mme Florence Bettschart Narbel (PLR) et consorts : « Pour une communication moderne entre les parents, l'école, l'accueil de jour et les services de l'administration »</p>
Discussion préalable	<p>Mme Florence Bettschart Narbel (PLR) <u>qui demande le renvoi à la municipalité</u>.</p> <p>Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :</p> <p>de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.</p> <p align="center">_____</p>
Clôture	<p>La séance est levée à 20 h 10.</p> <p>Le président : Le secrétaire :</p> <p>.....</p>